



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E174389

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2023

ÉDITÉ LE 29/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2016

Forme juridique : SARLU

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2016B02822

Siret : 821 245 149 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO SV75018041T02931

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO SV75018041T02931

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : IEC TECH CO

97 RUE SAUVEUR TOBELEM
13007 MARSEILLE 07

Téléphone : 06 16 90 01 57

Portable : 06 16 90 01 57

Fax :

Site Internet : <https://www.iec-tech-co.com/>

E-mail : c.felix.pro@gmail.com

Responsabilité légale :

VISENTIN FLORENT GÉRANT

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/05/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/12/2021
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	25/05/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	16/12/2021
o Isolation des combles perdus	16/12/2021
o Isolation des planchers bas	04/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.